

est "employeur", "employé" ou "travaillant à son propre compte", cette dernière classe devant indiquer les personnes travaillant pour un gain mais qui ne sont ni employeurs ni employés, c'est-à-dire ouvriers indépendants, qui ne reçoivent ni salaires ni gages et dont le travail n'est soumis à aucune direction ni contrôle. (3) Dans le cas des employeurs, le nom du produit principal; dans le cas des employés, où est l'emploi; dans le cas des travailleurs à leur propre compte, la nature du travail."

Au cours des quarante années écoulées entre 1881 (quand ont été pris pour la première fois les renseignements sur les occupations sous une forme ressemblant à celle d'aujourd'hui) et 1921, la liste des occupations rémunérées s'est considérablement allongée, à la suite de la subdivision des occupations et de la création de nouvelles occupations, comme résultat des progrès de la science et de l'industrie. La division du travail dans de vieilles occupations, comme la confection du vêtement et la fabrication des chaussures, combinée avec l'introduction de nouvelles industries, telles que la fabrication d'automobiles et d'appareils électriques, a contribué à rendre peu comparables les relevés des occupations entre un recensement et l'autre. C'est donc une chose excessivement difficile que de classer la population active des différents recensements sous des en-têtes de caractère absolument général; néanmoins c'est une information qui est de plus en plus demandée et qui est nécessaire pour jeter un certain jour sur les fluctuations de certaines occupations et la spécialisation des activités de notre peuple au cours du dernier demi-siècle—question très importante pour les étudiants de notre histoire économique. On a donc trouvé judicieux de classer la population active des recensements subséquents sur un cadre se rapprochant le plus possible de celui adopté en 1881. Bien que les résultats puissent être considérés comme très approximatifs, ils doivent tout de même être utiles à ceux qui étudient l'histoire économique canadienne de ces dernières années. Cependant, il faut se rappeler tout particulièrement qu'en 1881, les journaliers étaient, en général, placés incorrectement dans les métiers de la construction. Malgré cet écart, il semble que les tableaux rassemblant toutes les données possibles sur les occupations de la population active pendant une période de quarante ans ont leur place dans l'Annuaire. Ces tableaux représentent le plus grand effort jusqu'à date pour obtenir des statistiques d'ensemble sur les tendances historiques de la distribution des occupations depuis la Confédération. Les chiffres qui suivent ne couvrent pas la population du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Proportions de la population active relativement à la population totale de 10 ans et plus dans son ensemble et par industries.—Dans le passé, la population active du pays a été généralement comparée à la population totale de 10 ans et plus, comme dans le tableau 46 pour 1881 et les recensements subséquents, mais à la suite de la diminution du travail des enfants et de la prolongation de la scolarité, il est maintenant raisonnable de se demander s'il ne serait pas à propos de changer la base de comparaison, afin de la limiter à une population d'âge plus élevé. Selon le recensement de 1921, seulement 7,729, ou 2·1 p.c. des garçons de 10 à 13 ans, et 1,092, ou 0·3 p.c. des filles du même âge, sont dénombrés comme travaillant pour un salaire, les garçons étant principalement dans l'agriculture et les filles dans le service domestique. Bien que ces chiffres soient comparativement bas, on trouvera généralement qu'ils sont encore trop élevés. Le travail pour une rémunération ne commence maintenant d'ordinaire qu'entre les âges de 14 et 15 ans, et même à 16 ans, de sorte qu'un tableau comparant la population active avec la population totale de 10 ans et plus peut induire en erreur, à moins qu'il soit lu en même temps que le tableau 49, qui donne le pourcentage de la population active en 1921, par groupes d'âges et par sexes.